

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE**

**REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 30 mai 2023 à 18h00 à Buis-les-Baronnies**

Le Conseil communautaire, convoqué le 24 mai 2023 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes La Palun à Buis-les-Baronnies

Secrétaire de séance : Madame Odile PILOZ

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 97

Nombre de voix délibératives : 68

Etaient présents : 53 (dont 4 suppléants)

Marc HAMARD - Éric RICHARD - Lionel FOUGERAS - Christian THIRIOT - Jean-Luc PERNET (suppléant) - Daniel CHARRASSE - José FERNANDES - Sébastien BERNARD - Rémy CLEMENT - André DONZE - Pascale ROCHAS - Michel TREMORI - Laurence CHAUDET - Denis CONIL - GIELLY Patricia (suppléante) - Eric LYOBARD - Gérard TRUPHEMUS - Sébastien DUPOUX - Michel VINCENT (suppléant) - Pascal CIRER-METHEL - Jérôme BOMPARD - Michel GREGOIRE - Philippe LEDESERT - Augustin CLEMENT - Roland PEYRON - Stéphane DECONINCK - Gérard CHAPPON (suppléant) - Didier LAFFITTE - Martine BERGER-SABATIER - Pierre COMBES - Thierry DAYRE - Pascal LANTHEAUME - Marie-Christine LAURENT - Aurélie LOUPIAS - Nadia MACIPE - Jean-Jacques MONPEYSSEN - Odile PILOZ - Christian TEULADE - Roger VIARSAC - Alain MONGE - Alan PUSTOCH - Olivier SALIN - Fabienne BARBANSON - Jean GARCIA - Alain LABROT - Christelle RUYSSCHAERT - Muriel BREDY - Alain FRACHINOUS - Patrick TITZ - Claude BAS - Alain NICOLAS - Eliane GAUTHIER - Jacques NIVON

Etaient absents ou excusés : 33

Annie FEUILLAS - Gines ACHAT - François GROSS - Juliette HAÏM - Philippe CAHN - Sébastien ROUSTAN - Yoann GRONCHI - Patrick LEDOUX - Mathieu ANDRE - Jean-Marc PELACUER - Lionel ESTEVE - Monique BALDUCHI - Brigitte DUC - Laurent CHAREYRE - Christian CORNILLAC - François GIRAUD - Stéphanie POUYET - Didier GILLET - Sylvie GARNERO - Géraud BONTOUX - Thierry TATONI - Isabelle TEISSEYRE - Serge ROUX - Gilles RAVOUX - Gilbert MORIN - Annelise FAREL - Jean-Louis NICOLAS - Didier GIREN - Marc BOMPARD - Véronique CHAUVET - Nadège RANCON - Christine ROUSSIN - Gérard PEZ

Excusés ayant donné pouvoir : 15

Jean-Michel LAGET a donné pouvoir à Eric RICHARD - Odile TACUSSEL a donné pouvoir à Alain NICOLAS - Aurore AMOURDEDIEU a donné pouvoir à Pascal LANTHEAUME - Monique BOTTINI a donné pouvoir à Roger VIARSAC - Florence BOUNIN a donné pouvoir à Christian TEULADE - Christian CARRERE a donné pouvoir à Marie-Christine LAURENT - Jean-Luc GREGOIRE a donné pouvoir à Aurélie LOUPIAS - Didier ROUSSELLE a donné pouvoir à Pierre COMBES - Mireille QUARLIN a donné pouvoir à Claude BAS - Martial BONNEFOY a donné pouvoir à Gérard CHAPPON - Claude CHAMBON a donné pouvoir à Jean GARCIA - Alexandre PENIGAUT a donné pouvoir à Denis CONIL - Sylvie BOREL a donné pouvoir à Olivier SALIN - Marie-Pierre MONIER a donné pouvoir à Thierry DAYRE - Claude SOMAGLINO a donné pouvoir à Martine BERGER-SABATIER

Politique du logement et du cadre de vie - PLH - Architecture Conseil

Rapporteur : Christelle RUYSSCHAERT (Jean-Michel LAGET, excusé)

Politique du logement et du cadre de vie

094-2023 Vœu présenté pour le choix d'une OPAH intercommunale en complémentarité d'OPAH-RU à Nyons et Buis-les-Baronnies

Dans le cadre de sa compétence en matière de « Politique du logement et cadre de vie », la Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale (CCBDP) est en cours d'élaboration d'une étude pré-opérationnelle d'habitat programmé qui préfigurera un Programme local de l'habitat (PLH) en tranche optionnelle.

Les dernières OPAH contractualisées sur son territoire, associées à un dispositif PIG, remontent aux années 2007-2012. La problématique habitat / logement est donc actuellement appréhendée de manière transversale, vue comme levier d'action et de développement au centre de plusieurs réflexions stratégiques comme la démarche d'attractivité, la Convention territoriale globale, le PCAET, le SCoT ainsi que le Projet de territoire.

Afin, de redéfinir la politique de l'habitat à mener à l'échelle du territoire intercommunal pour la période 2023-2028, la CCBDP, en étroite collaboration avec les communes relevant du programme « Petite Ville de demain », a engagé une étude en date du 22 juin 2022 (délibération n° 112-2022).

Dès l'engagement de cette étude, la volonté politique du bloc communal a été d'affirmer un travail à l'échelle intercommunale pour prendre aussi bien en compte les problématiques habitat / logement dans un contexte de faible densité de population, localisées sur des petites et très petites communes du territoire que pour répondre au projet de revitalisation des communes de Nyons et de Buis-les-Baronnies dans le rôle de centralités urbaines.

L'avancée de cette étude permet à ce jour d'identifier les dispositifs à mettre en œuvre sur le territoire correspondant aux modalités de l'ANAH. En effet, **il est proposé d'engager l'ensemble du territoire dans une OPAH intercommunale sur 3 ans (cadre financier ANAH) en complémentarité d'OPAH-RU de Nyons et de Buis-les-Baronnies sur 5 ans (cadre financier ANAH).**

Cet objectif permettra de couvrir l'ensemble du territoire intercommunal d'une ingénierie d'animation et de suivi locale (accompagnement administratif, technique et financier), ainsi que d'ouvrir une enveloppe d'aides aux travaux pour toutes les communes sur le parc privé en réhabilitation (énergie, sécurité et travaux lourds).

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

APPROUVE l'intention d'orienter l'étude vers un dispositif d'OPAH intercommunale en complémentarité d'OPAH-RU à Nyons et Buis-les-Baronnies.

Le Président

Thierry DAYRE



Transmission en préfecture le : 08/06/2023

Mise en ligne le : 08/06/2023

Ampliation à :